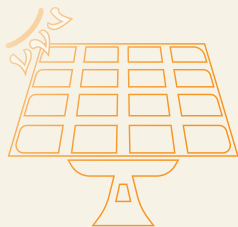


Le photovoltaïque

Sur toiture ou au sol : Énergies 22 développe et exploite des centrales photovoltaïques situées sur des sites et sols dégradés.

Le contexte économique et d'acceptation a évolué, et les projets sur d'anciennes décharges permettent de donner une nouvelle valeur ajoutée à des sites délaissés.



Les gaz renouvelables

Notre département offre tous les potentiels pour favoriser la production de gaz renouvelables.

Énergies 22 étudie les projets en lien avec les collectivités publiques.

Elle cherche aussi à mieux valoriser la production directe de gaz, en travaillant notamment sur les réseaux fermés de biogaz ou sur le gaz porté.

Énergies 22 porte le développement de la mobilité gaz et soutient des projets novateurs et favorise l'introduction du biogaz comme nouveau carburant.



L'éolien

Les parcs éoliens permettent une production d'énergie propre et réversible pour l'environnement.

Les Côtes d'Armor disposent de sites potentiels intéressants.

Énergies 22 accompagne les communes et s'associe aux porteurs privés de projets pour s'assurer des retombées économiques locales, et participer à l'ajustement des projets pour une meilleure acceptation, mais aussi au financement.



Energies marines renouvelables

La mer est une source inépuisable d'énergie grâce aux courants, houle, marées, différences de température ou de salinité et vents.

Les systèmes hydroliens et houlomoteurs, en particulier, sont en plein essor. Ces énergies représentent de nombreux avantages. Elles sont prédictibles et régulières : ce qui leur permet de fournir une électricité stable dans le temps.

Jusqu'ici encore peu représentées dans le mix énergétique, Énergies 22 favorise leur développement dans le département.



SEM Énergies 22

Espace Carnot - 53 boulevard Carnot - 22000 Saint-Brieuc
02.96.01.20.20 - contact@sem-energies22.bzh
www.sem-energies22.bzh



Énergies 22

Société d'Economie Mixte

L'énergie au service de notre territoire



Produire localement les énergies de demain

L'énergie renouvelable produite localement représente un peu plus de 15% de l'énergie finale consommée en Côtes d'Armor.

La Loi relative à la Transition Énergétique a fixé comme objectif d'atteindre, en 2030, 32% d'énergie renouvelable dans notre consommation finale.

Les actions en faveur de la Transition Énergétique doivent être menées au plus près du terrain, en utilisant des ressources locales et en assurant des retombées au profit du territoire.

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22) fort de son histoire, de son expérience dans les divers domaines de l'énergie, des réseaux (électricité et gaz), et de sa **proximité** avec les collectivités costarmoricaines, a souhaité participer activement à la Transition Énergétique, à travers la création de la Société d'Économie Mixte (SEM) Énergies 22.



Objectif
32% d'énergie renouvelable dans notre consommation en 2030

Énergies 22 participe à la production locale d'énergie avec un objectif de

150 Gwh/an



Nos actions

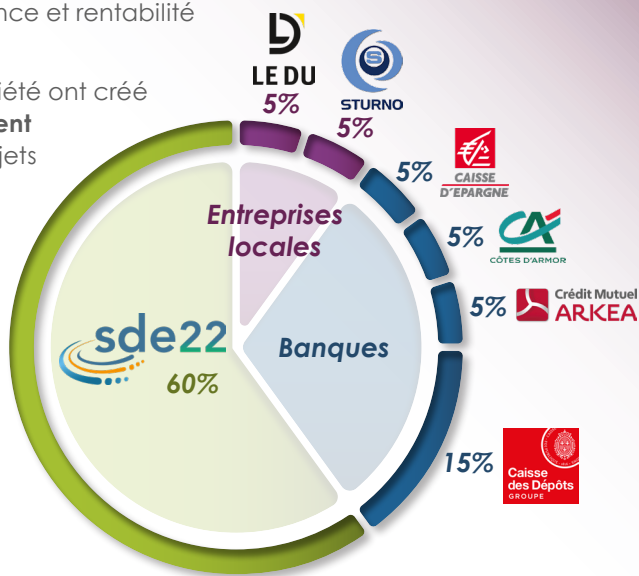
Accompagner des projets de production et de distribution d'énergies renouvelables

Agir en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la mobilité décarbonée

Allier les valeurs du service public et de l'entreprise

Énergies 22 sera une parfaite synthèse entre les valeurs du service public et les valeurs de l'entreprise : performance et rentabilité des investissements.

Les actionnaires de la société ont créé un véhicule d'investissement **décentralisé** pour des projets en faveur de la Transition Énergétique en Côtes d'Armor.



Associer les forces vives du territoire

L'appropriation locale des projets permettra de créer une dynamique économique en Côtes d'Armor : nouvelles filières, emplois, autonomie énergétique accrue...

Énergies 22 fédère les acteurs locaux, publics et privés, qui souhaitent se mobiliser pour développer de nouvelles visions de l'énergie.

Les sociétés de projets qui verront le jour associeront les collectivités, les développeurs, le monde économique local, les forces citoyennes...

